



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/42/Corr.1
19 mars 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-deuxième réunion
Montréal, 29 mars - 2 avril 2004

Corrigendum

PROPOSITION DE PROJET : SRI LANKA

Ce corrigendum est émis pour :

- **Remplacer** les paragraphes 27 et 28 **par** ce qui suit :

27. Prenant en considération le projet de plan de gestion des frigorigènes (PGF) approuvé à la 32^e réunion, les plans similaires d'élimination finale de SAO approuvés pour les autres pays visés à l'Article 5 et les quantités relativement petites de CFC et de halons dont l'élimination n'a pas été financée au Sri Lanka, le Secrétariat a noté que le niveau de financement demandé pour le plan d'action national pour la conformité était élevé (plus de 2,88 millions \$ US). Le Secrétariat a par conséquent informé le Gouvernement du Japon que les facteurs ci-après devraient être pris en compte dans le calcul du surcoût du plan d'élimination :

- (a) La consommation résiduelle admissible au financement du Sri Lanka (conformément à la Décision 35/57) est de 134,7 tonnes PAO ; l'élimination de 20 tonnes PAO supplémentaires de CFC utilisées dans les régions septentrionales du pays n'a pas bénéficié de financement ;
- (b) Au Sri Lanka, le CFC est actuellement utilisé pour l'entretien des systèmes de réfrigération, en particulier les climatiseurs des véhicules automobiles (environ 60% de la consommation totale). Bien que l'on ne dispose d'aucune information sur le nombre de véhicules dotés de climatiseurs à base de CFC-12, depuis 1993, les véhicules neufs importés d'Europe, du Japon et des États Unis sont

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

progressivement équipés de climatiseurs à base de HFC-134a;

- (c) Le projet de PGF en cours d'exécution (approuvé à la 32^e réunion du Comité exécutif) et dans le cadre duquel le Gouvernement s'était engagé à atteindre à temps les objectifs d'élimination de 2005 et 2007 sans demander de financement supplémentaire du Fonds Multilatéral (le projet comprenait les programmes de formation des agents des douanes et des techniciens en entretien dans le secteur de la réfrigération, ainsi qu'un plan de récupération/recyclage englobant 124 unités de récupération et 8 centres de recyclage);
- (d) Les programmes de formation des agents des douanes et des techniciens en entretien dans le secteur de la réfrigération ont été menés à terme; les centres de formation en réfrigération ont été convenablement équipés ; le système de récupération/recyclage de CFC mis en place est devenu opérationnel; et
- (e) Le rapport coût efficacité des autres plans nationaux d'élimination de CFC qui avaient été approuvés récemment par le Comité exécutif (passant dans ce cas de moins de 5 \$ US/kg à moins de 7 \$ US/kg).

28. Sur la base des considérations qui précèdent, le Secrétariat a suggéré une autre méthode de calcul qui a permis d'aboutir à un surcoût de 900 000 \$ US pour le Plan d'action national pour la conformité du Sri Lanka. Ce montant couvre les sous projets suivants :

- a) Un programme d'accréditation et un programme de formation supplémentaire pour les techniciens en réfrigération;
- b) Un programme supplémentaire de formation des agents de douane;
- c) La sensibilisation du public et diffusion des informations aux principaux intervenants;
- d) Un programme d'assistance technique pour les sous-secteurs de l'entretien en réfrigération ayant pour but de répondre aux besoins spécifiques susceptibles de survenir lors de la mise en œuvre du projet; par exemple, la fourniture d'un plus grand nombre d'appareils de recyclage au cas où l'on assisterait à une flambée du prix du CFC, l'achat d'outils de réparation de base au cas où les techniciens rencontreraient des difficultés dans l'application des bonnes pratiques, ou l'amélioration du rapport coût efficacité ainsi que la promotion des programmes de conversion rentables et durables des utilisateurs finaux. Autant que possible, la mise en œuvre de ce programme devra se faire par étape, de manière à permettre une réaffectation des ressources à d'autres activités comme par exemple la formation ou l'acquisition d'outils d'entretien, au cas où les objectifs envisagés n'auront pas été réalisés. Par conséquent, l'objectif serait de surveiller et d'étudier en permanence les besoins des techniciens, afin de les adapter selon le cas;

- e) Une assistance technique pour l'élimination des halons (par le biais d'un programme de stockage de halons); et
- f) La Surveillance et la gestion.

29. Le Secrétariat a par ailleurs indiqué que, une fois que le surcoût du projet aura été établi, il faudra aussi préparer un projet d'accord entre le Gouvernement du Sri Lanka et le Comité exécutif relatif aux modalités de la mise en œuvre du Plan d'action national pour la conformité.

30. Deux semaines avant la 42^e réunion, le Secrétariat a dans une communication, attiré l'attention du Gouvernement du Japon sur la Décision 41/80 sur la base de laquelle le Comité exécutif avait entre autres décidé que si les questions associées aux coûts des projets ne sont pas réglées, et/ou si aucune documentation complète et à jour n'est fournie une semaine avant le début de la réunion du Comité exécutif, les projets en question ne devraient pas être examinés à la réunion.

31. Par la suite, le Gouvernement du Japon a indiqué que tout en appréciant le travail du Secrétariat, notamment le calcul du niveau de financement proposé pour le Plan d'action national pour la conformité du Sri Lanka sur la base des expériences antérieures, la proposition de projet devrait être soumise à la 42^e réunion afin que le Comité exécutif puisse examiner les questions dominantes.

32. A la demande du Gouvernement du Japon concernant l'historique du rapport coût efficacité des plans nationaux et sectoriels d'élimination, le Secrétariat a examiné tous les accords relatifs aux plans d'élimination qui ont été financés pour les pays qui ne sont pas à faible volume de consommation. Les valeurs du rapport coût efficacité de tous les plans (à l'exception d'un seul) variaient entre 4,6 \$ US/kg et 6,74 \$ US/kg (le plan national d'élimination de la consommation de CFC pour la Turquie avait été approuvé avec un rapport coût efficacité de 10 \$US/kg, compte tenu de l'accélération importante de l'élimination dans le pays et de la réduction des émissions de SAO qui en a résulté). Tous les plans approuvés portent sur la consommation de CFC dans le secteur de la fabrication (en particulier dans les domaines de la mousse et de la réfrigération) et dans le secteur de l'entretien; certains plans se rapportent également à la consommation des substances réglementées autres que le CFC (exemple : les halons, le 1,1,1-trichloroéthane et/ou le tétrachlorure de carbone). Les éléments du secteur de l'entretien de tous les plans sectoriels ou nationaux des pays qui ne sont pas à faible volume de consommation sont en train d'être revus et seront soumis au Comité exécutif avec un coût efficacité de 5 \$ US/kg.

RECOMMANDATION

33. Le projet est soumis pour examen individuel.
